

PREWORK

Entrepreneur salariée Associée SCIC SAPIE

FORMATIONS

Catalogue 2025 des FORMATIONS

MANAGEMENT -
ANIMATION DE LA SECURITE

GESTION DES RISQUES
LORS DE TRAVAUX (PdP)

INCENDIE (Chargé
d'évacuation&Exercice
d'évacuation, Manipulation
d'extincteur)

SECOURSIME (SST, MAC SST,
Défibrillateur)

GESTES ET POSTURES

PREVENTION DU RISQUE
CHIMIQUE

FORMATION DES ELUS (CSE)

En partenariat avec IZIQVAL

FORMATIONS SPECIFIQUES
après étude de vos besoins



• PUBLIC VISÉ

Personnel de direction,
personnel d'encadrement,
maîtrise, infirmier(e),
correspondant sécurité.

• PRÉREQUIS

Comprendre et parler le français

• LIEU DE FORMATION

Choix d'une salle adaptée

• FORMATEUR

Formateur spécialiste en prévention des risques

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique

• ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;

Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

INTER (par personne) :

580 €

INTRA (par groupe ou sur devis pour personnalisation) :

a partir de **2550 €**

MANAGEMENT - ANIMATER LA SECURITE

Compétences développées / objectifs

- Comprendre les enjeux de la démarche santé/sécurité au travail.
- Mesurer l'importance de son rôle de manager.
- Appréhender les exigences réglementaires.
- Acquérir des outils de management opérationnel de la prévention.
- Animer la santé/sécurité au quotidien.

Programme de la formation

Comprendre les enjeux de la démarche santé et sécurité au travail

- Définition et mécanisme des AT et MP
- Les indicateurs de performances
- Les enjeux d'une démarche de prévention

Mesurer l'importance des rôles et responsabilités de l'encadrement

- Les responsabilités
- Aspect juridique
- Les acteurs, appui à l'encadrement
- Les documents et sites internet, aide pour l'encadrement

Appréhender les exigences réglementaires

- Accidentologie en France
- Aspect réglementaire
- PGP : principes généraux de prévention

Acquérir des outils de management opérationnels

- Le DU : Document Unique
- L'accueil sécurité
- La surveillance médicale
- Les équipements de travail
- Les EPI : équipements de protection individuelle
- Quelles suites, à un accidents de travail, trajet, Maladies professionnelles
- Gestion des situations dangereuses, d'un DGI, et des dysfonctionnements
- Animation de causeries/quart d'heure sécurité et remontées des SD
- Schéma et synthèse du management de la santé et sécurité au travail

La prévention santé, sécurité au quotidien

- L'accident multi-causalité
- Comprendre pour agir au quotidien
- Rester au TOP de la prévention

En pratique

- Les attentes de l'employeur
- Tous acteurs, avec un manager leader

Méthodologie utilisée

- Autoévaluation initiale
- Exposé théorique avec une participation active des stagiaires
- Questionnaires
- Études de cas (détecter et analyser les situations à risques, analyser et proposer des solutions)
- Support de cours projeté
- Engagements individuels (identifier des axes de travail)



• PUBLIC VISÉ

Personnel de direction,
d'encadrement, délégués ;
Donneur d'ordre ;
Conducteurs de travaux,
chefs de chantiers

• PRÉREQUIS

Comprendre, parler et écrire
le français

• LIEU DE FORMATION

Choix d'une salle adaptée

• FORMATEUR

Formateur spécialiste en
prévention des risques
chantiers

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique

• ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de
formation

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Toutes les sessions sont
réalisées en présentiel, Intra
ou en Inter entreprise ;

Si vous pensez être en
situation de handicap, vous
pouvez nous contacter

TARIFS

INTER (par personne) :

260 €

INTRA (par groupe ou sur
devis pour personnalisation) :

à partir de **1450 €**

GESTION DES RISQUES LORS DE TRAVAUX (PdP)

Compétences développées / objectifs

- Appréhender le contexte et les enjeux de la sous traitance.
- Identifier les principales dispositions des acteurs en matière de coordination des opérations.
- Différencier la Coordination "SPS" de la Coordination "Plan de prévention"
- Maîtriser de façon opérationnelle les interférences.
- Utiliser la documentation mise à disposition par l'établissement.
- Identifier les risques propres et interents, puis les retranscrire dans les documents (rédiger un Plan de prévention).

Programme de la formation

Contexte et enjeux de la sous traitance

- Connaître les contextes réglementaires et ceux de l'établissement
- Terminologie et définitions (EU/EE)
- Identifier des difficultés pouvant être rencontrées
- Enjeux de la prévention lors de prestations sous traitées

Rôles et obligations des acteurs en matière de coordination des opérations

- Rôles et obligations EU / EE
- Différences entre coordination SPS et coordination plan de prévention
- Responsabilités

Maîtrise opérationnelle des interférences

- Se positionner en tant que représentant du donneur d'ordre dans l'organisation des interventions des Entreprises extérieures
- S'assurer une organisation permettant une gestion optimisée risques liés aux travaux
- Assurer la sécurité des intervenants du chantier en situation normale et en cas de situation dégradée

Documents réglementaires, et opérationnels

- Identifier les risques propres et interférents
- Les principes de prévention
- Mettre en place des mesures de protection adaptées aux risques.

Méthodologie utilisée

- Exposé théorique avec une participation active des stagiaires.
- Questionnaires et Études de cas.
- Exercices.
- Evaluation sous forme de QCM.
- Support de cours projeté.



3H30



4-10

PUBLIC VISÉ

Personnel chargé
d'évacuation

PRÉREQUIS

Comprendre et parler le
français

LIEU DE FORMATION

En vos locaux

FORMATEUR

Formateur justifiant d'une
formation de formateur,
avec une expérience
d'ancien pompier volontaire

**MODALITÉS
D'ÉVALUATION**

Évaluation théorique et
pratique

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de
formation

**MODALITÉS ET DÉLAIS
D'ACCÈS**

Toutes les sessions sont
réalisées en présentiel, Intra
entreprise ;

Si vous pensez être en
situation de handicap, vous
pouvez nous contacter

TARIFS

à partir de **560 €**
et sur devis

CHARGE D'EVACUATION & EXERCICE D'EVACUATION

Rappel réglementaire : Art.R4227-38 stipule que l'employeur doit former une équipe de salariés qui aura pour responsabilité d'intervenir sur l'évacuation des locaux en cas d'incendie.

Compétences développées / objectifs

- Connaître les différentes causes d'incendie, son développement
- Intervenir efficacement et en sécurité en cas de début d'incendie
- Utiliser les moyens de secours le plus appropriés
- Connaître le matériel à disposition dans l'établissement.
- Connaître le signal d'alarme, les cheminements, la conduite à tenir pour évacuer tout le personnel.
- Savoir effectuer une évacuation rapide d'un bâtiment en toute sécurité
- Organiser une évacuation de locaux dans le calme
- Répartir et connaître les missions, les techniques, les consignes d'évacuation.

Programme de la formation

Les principes de l'incendie

- Définition Qu'est ce qu'un incendie ?
- Les causes d'un feu et les classes de feux
- Les modes de propagation
- Les dangers d'un feu

Les consignes en cas d'incendie

- L'alarme et l'alerte
- Les extincteurs et moyens de première intervention
- Les techniques d'intervention avec extincteurs et les mesures de sécurité pendant cette phase

Mise en situation

- Exercice d'extinction avec **extincteur connectés** sur feux virtuels dans votre environnement de travail en **réalité augmentée**

Visite de l'établissement

- Repérage des **circuits d'évacuation** et des **organes de sécurité**
- Repérage des locaux et dangereux

EXERCICE D'EVACUATION

L'exercice d'évacuation sera à consigner dans le registre interne de sécurité.

- L'exercice d'évacuation concernera tout le personnel de l'entreprise
- Pour plus d'efficacité, les salariés ne doivent pas être informés de la date de l'exercice, une mise en route de l'alarme interne sera réalisée à l'aide du responsable d'établissement.
- Débriefing en fin d'exercice avec les personnes en charge d'améliorer la procédure.

Méthodologie utilisée

- Exposé théorique avec une participation active des stagiaires
- Questionnement & Support de cours projeté
- Jeux d'association à l'aide cartes plastifiées
- Mise en pratique (casque de réalité augmentée, extincteur connecté)
- Visite de l'établissement



2H30



4 - 10

PUBLIC VISÉ

Tout personnel de l'entreprise

PRÉREQUIS

Comprendre et parler le français

LIEU DE FORMATION

En vos locaux

FORMATEUR

Formateur justifiant d'une formation de formateur, avec une expérience d'ancien pompier volontaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra entreprise ;

Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

à partir de **380 €**
et sur devis

MANIPULATION D'EXTINCTEURS

en réalité augmentée

Rappel réglementaire : Art.R4227-39 du Code du travail, stipule que tout le personnel doit être formé à la sécurité incendie et à la manipulation des moyens de première intervention.

Compétences développées / objectifs

- Connaître les différentes causes d'incendie, son développement
- Intervenir efficacement et en sécurité en cas de début d'incendie
- Utiliser un extincteur (eau / CO2)
- Connaître le matériel pouvant être présent dans l'établissement

OPTION :

- Savoir effectuer une évacuation rapide d'un bâtiment en toute sécurité
- Connaître le signal d'alarme et les consignes d'évacuation

Programme de la formation

Les principes de l'incendie

- Définition Qu'est ce qu'un incendie ?
- Les causes d'un feu et les classes de feux
- Les modes de propagation
- Les dangers d'un feu

Les consignes en cas d'incendie

- L'alarme et l'alerte
- Les extincteurs et moyens de première intervention
- Les techniques d'intervention avec extincteurs et les mesures de sécurité pendant cette phase

Mise en situation

- **Individuellement** (5mn/passage), exercice d'extinction avec **extincteur connectés** sur feux virtuels dans votre environnement de travail en **réalité augmentée, dans un bureau, entrepôt ou magasin en fonction du secteur d'activité**

EN OPTION

Possibilités de prévoir un exercice d'évacuation qui pourra être consignée dans le registre interne de sécurité.

- L'exercice d'évacuation concernera tout le personnel de l'entreprise
- Pour plus d'efficacité, les salariés ne doivent pas être informés de la date de l'exercice, une mise en route de l'alarme interne sera réalisée à l'aide du responsable d'établissement.
- Débriefing en fin d'exercice avec le responsable d'établissement

Méthodologie utilisée

- Exposé théorique avec une participation active des stagiaires
- Questionnement & Support de cours projeté
- Jeux d'association à l'aide cartes plastifiées
- Mise en pratique (casque de réalité augmentée, extincteur connecté)



SST SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

• PUBLIC VISÉ

Tout le personnel

• PRÉREQUIS

Comprendre et parler le français

• LIEU DE FORMATION

Choix d'une salle adaptée pour les exercices et mises en situations

• FORMATEUR

Formateur SST certifié

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification du SST de l'INRS

• ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation et, en cas de réussite à l'évaluation, le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;

Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

INTER (par personne) :

280 €

INTRA (par groupe ou sur devis pour personnalisation)

:a partir de **1240 €**

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

7 heures tous les 24 mois

Compétences développées / objectifs

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Être capable de réaliser une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

Programme de la formation

Le SST et la santé au travail

- Le rôle du SST
- Les définitions et indicateurs en SST
- Le cadre juridique du SST

L'alerte et la protection des populations

- L'alerte à la population
- Réagir en cas d'attaque terroriste

Examiner la victime

- Déceler une urgence vitale
- Faire transmettre ou transmettre les informations aux secours

La prévention des risques professionnels dans l'entreprise ou l'établissement

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- Conduite à tenir face à une situation à risque
- Description d'une situation dangereuse
- Les mesures de prévention et de protection

Protéger

- Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger
- ou isoler le danger
- Dégagements d'urgence

Protéger

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Méthodologie utilisée

- Études de cas et mises en situation sur le thème de la protection.
- Mise en application des gestes de secours et exercices pratiques pour chaque module théorique.
- Simulations de cas concrets (mises en scènes et accessoires) qui récapitule les gestes et conduites à tenir acquis au cours de la formation (épreuve certificative)
- Support de cours projeté



SST SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

• PUBLIC VISÉ

Tout le personnel

• PRÉREQUIS

Comprendre et parler le français

• LIEU DE FORMATION

Choix d'une salle adaptée pour les exercices et mises en situations

• FORMATEUR

Formateur SST certifié

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification du SST de l'INRS

• ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation et, en cas de réussite à l'évaluation, le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;

Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

INTER (par personne) :

190 €

INTRA (par groupe ou sur devis pour personnalisation)

: à partir de **720 €**

Compétences développées / objectifs

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Être capable de réaliser une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

Programme de la formation

Le SST et la santé au travail

- Le rôle du SST
- Les définitions et indicateurs en SST
- Le cadre juridique du SST

L'alerte et la protection des populations

- L'alerte à la population
- Réagir en cas d'attaque terroriste

Examiner la victime

- Déceler une urgence vitale
- Faire transmettre ou transmettre les informations aux secours

La prévention des risques professionnels dans l'entreprise ou l'établissement

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- Conduite à tenir face à une situation à risque
- Description d'une situation dangereuse
- Les mesures de prévention et de protection

Protéger

- Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger
- ou isoler le danger
- Dégagements d'urgence

Protéger

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Méthodologie utilisée

- Études de cas et mises en situation sur le thème de la protection.
- Mise en application des gestes de secours et exercices pratiques pour chaque module théorique.
- Simulations de cas concrets (mises en scènes et accessoires) qui récapitule les gestes et conduites à tenir acquis au cours de la formation (épreuve certificative)
- Support de cours projeté



3 H



4-10

• PUBLIC VISÉ

Tout public

• PRÉREQUIS

Comprendre et parler le français

• LIEU DE FORMATION

Choix d'une salle adaptée pour les exercices et mises en situations

• FORMATEUR

Formateur SST certifié

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cette sensibilisation est une initiation et **ne permet pas la délivrance d'une certification** aux gestes de premiers secours.

• ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra (analyse préalable des conditions d'accueil et du déroulement de l'activité) ou en Inter entreprise ;

Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

Nous contacter

INITIATION A L'UTILISATION DU DEFIBRILATEUR

Rappel : Certains établissements recevant du public (ERP) et établissements recevant des travailleurs (ERT) sont amenés à être équipés d'un défibrillateur. Toute personne, même non-médecin, est amenée à utiliser un défibrillateur, quel que soit son âge ou sa formation.

Accompagné d'une réanimation cardio pulmonaire, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie de la personne en arrêt respiratoire.

Compétences développées / objectifs

- Connaître la notion de chaîne de survie.
- Savoir passer un message d'alerte.
- Connaître la conduite à tenir dans la situation d'une victime en arrêt cardio respiratoire.
- Savoir mettre en place un défibrillateur et pratiquer une réanimation cardio respiratoire.

Programme de la formation

Point sur les connaissances en secourisme

- Echanges sur les connaissances en matière de secourisme
- Historique et réglementation
- Quelques chiffres clés et introduction sur la chaîne de survie

L'alerte

- Contenu d'un message d'alerte
- Rappel des numéros d'urgence
- Personnes aptes à passer un message d'alerte ?

Activités pratiques

- Présentation de la machine et instructions sur la mise en œuvre
- Apprentissage par le geste, en effectuant une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) sur l'adulte
- Spécificités des enfants et nourrissons

Mise en situation

- Reproduire des gestes et des instructions du formateur

Méthodologie utilisée

- Présentation théorique par exposé
- Exercices pratiques individuels (Adultes, Enfants, Nourrissons)
- Mises en situation pour la mise en application des gestes de secours (RCP) et pose du défibrillateur



4 H



2-8

• PUBLIC VISÉ

Tout travailleur dont l'activité comporte une activité physique (manutentionnaires)

• PRÉREQUIS

Comprendre et parler le français

• LIEU DE FORMATION

Choix d'une salle adaptée

• FORMATEUR

Formateur spécialiste en prévention des risques

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique

• ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;

Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

INTRA (par groupe ou sur devis pour personnalisation) : à partir de **550 €**

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

selon modalités employeur

GESTES ET POSTURES - "Manutentionnaires"

Rappel réglementaire : Art R 4541-8 du Code du Travail : L'employeur fait bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles :

- 1° D'une information sur les risques qu'ils encourent lorsque les activités ne sont pas exécutées d'une manière techniquement correcte, en tenant compte des facteurs individuels de risque définis par l'arrêté prévu à l'article R. 4541-6 ;
- 2° D'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles. Sécurité physique et d'économie d'efforts pertinents en fonction de la situation de travail.

Compétences développées / objectifs

- Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique en utilisant des connaissances anatomiques et physiologiques du corps humain.
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts pertinents en fonction de la situation de travail.

Programme de la formation

Notion d'anatomie du corps humain

- Muscles, squelette, colonne vertébrale, disques intervertébraux.
- Les dysfonctionnements : os, ligaments, muscles et tendons.
- Les accidents dorso-lombaires (lumbago, sciatique, hernie).
- Les facteurs de risques des TMS (Troubles Musculo Squelettiques).

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Les prises, la stabilité, le centre de gravité, la force des jambes, la position de la colonne, les bras.

Méthodologie utilisée

- Présentation orale, appuyée d'un PowerPoint.
- Mise en application des principes de base de la manutention manuelle, avec du matériel mis à disposition des stagiaires (poids, cartons, ...) et adaptée après étude du besoin dans l'établissement.
- Exercices en alternance avec la théorie, aux postes de travail.



4 H



2-10

• PUBLIC VISÉ

Tout travailleur sur écrans

• PRÉREQUIS

Comprendre et parler le français

• LIEU DE FORMATION

Choix d'une salle adaptée

• FORMATEUR

Formateur spécialiste en prévention des risques

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique

• ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;

Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

INTRA (par groupe ou sur devis pour personnalisation) : à partir de **550 €**

GESTES ET POSTURES - Travail sur écrans

Rappel réglementaire : Art R. 4542-16 (extrait) L'employeur assure la formation des travailleurs sur les modalités d'utilisation de l'écran.

Compétences développées / objectifs

- Identifier et caractériser les risques liés au travail sur écran, et liés à l'ergonomie du poste de travail, en utilisant des connaissances anatomiques et physiologiques du corps humain.
- Aménager son poste de travail afin de diminuer les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles.
- Maîtriser les bonnes postures pour le personnel de bureau.

Programme de la formation

Introduction à la formation gestes et postures lors de "travail sur écrans"

- Qu'est-ce que la notion de prévention au travail ?

Comprendre le fonctionnement du corps humain pour mieux adapter ses postures

- Notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie
- Comprendre la charge musculaire statique
- Identifier et prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS) liés au travail sur écran.

Savoir réaliser un aménagement de son poste de travail sur écran

- Connaître les bonnes postures, les angles de confort
- Savoir régler la position de l'écran
- Savoir assurer le réglage de son fauteuil
- Savoir positionner son clavier et de sa souris

Conseils pratiques

- Savoir se relaxer et bouger pour limiter sa fatigue et les TMS

Pour aller plus loin (optionnel)

- Analyser son positionnement dans le bureau et l'éclairage de son poste de travail
- Aménager son espace en fonction des possibilités dans l'établissement

Méthodologie utilisée

- Apports théoriques et pratiques
- Etudes de cas
- Analyse d'un poste de travail (mis à disposition par l'établissement)
- Exercices pratiques (étirements, échauffements, ...)
- Définition d'un plan d'action suite aux remontées des besoins individuels et collectifs (optionnel)



• PUBLIC VISÉ

Tout personnel ayant à manipuler, utiliser ou stocker des agents chimiques dangereux.

• PRÉREQUIS

Comprendre et parler le français

• LIEU DE FORMATION

Choix d'une salle adaptée

• FORMATEUR

Formateur spécialiste en prévention des risques

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique

• ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;

Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

INTER (par personne) :

260 €

INTRA (par groupe ou sur devis pour personnalisation) :

à partir de **1450 €**

PREVENTION DU RISQUE CHIMIQUE

Rappel réglementaire : Art R. 4412-38 (extrait : Travailleurs exposés à des agents chimiques dangereux (ACD)) L'employeur veille à ce que les travailleurs ainsi que le comité social et économique reçoivent une formation sur les précautions à prendre pour assurer leur protection et celle des autres travailleurs présents sur le lieu de travail.

Compétences développées / objectifs

- Identifier les risques liés aux produits chimiques, pour la sécurité et la santé des travailleurs.
- Identifier les pictogrammes avec leur signification.
- Reconnaître les moyens de protection et de prévention spécifiques aux dangers liés aux produits chimiques stockés et utilisés.
- Comprendre la nécessité de porter les équipements de protection au cours des manipulations.
- Connaître les règles en cas de situation dégradée et d'urgence.

Programme de la formation

Contexte et enjeux de la sécurité

- Connaître les définitions AT/MP.
- Identifier le schéma d'apparition des AT/MP.
- Décrire une situation dangereuse.

Les produits et agents chimiques

- Notions de base, qu'est ce qu'un produit/agent chimique ?
- Focus ACD-CMR.

Les dangers des produits chimiques et leurs effets

- Produits chimiques, les dangers et leurs effets sur l'homme et son environnement.
- Identifier et connaître les pictogrammes.

Les mesures de prévention et de protection

- Les principes de prévention.
- Identifier les agents chimiques à partir des moyens de la signalisation et de la documentation.
- Mettre en place des mesures de protection adaptées aux risques.

Les conduites à tenir en cas d'urgence

- Connaître des règles à appliquer face aux situations d'urgence.
- Connaître des règles à appliquer face aux situations dégradées.

Méthodologie utilisée

- Exposé théorique avec une participation active des stagiaires.
- Questionnaires et Études de cas.
- Formations intra : visite terrain des lieux de stockage et sur les principaux postes des utilisateurs.
- Évaluation sous forme de QCM.
- Support de cours projeté, Échantillon d'EPI, Récipients et emballages mis à disposition par le client.



• PUBLIC VISÉ

Membres du Comité social et économique (CSE)

• PRÉREQUIS

Comprendre et parler le français

• LIEU DE FORMATION

Choix d'une salle adaptée

• FORMATEUR

Formateur confirmé.

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation via des exercices; des cas pratiques corrigés; des QCM; des quiz. Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.

• ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Un rendez-vous virtuel de découverte vous sera proposé pour comprendre vos attentes et besoins, et ainsi adapter votre parcours de formation.

Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;

Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter.

TARIFS

INTER (par personne) à partir de **2135 €** et sur devis

FORMATION DES ELUS (CSSCT/CSE)

Compétences développées / objectifs

- Décrire les responsabilités et les rôles du CSE et de la CSSCT en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- Analyser, évaluer et prévenir les risques professionnels, et mener des missions d'enquête et d'inspection.
- Contribuer activement à la communication et à l'élaboration du programme annuel de prévention des risques.

Programme de la formation

Jour 1

- 1.Contexte réglementaire de la santé-sécurité au sein du CSE
 - Identifier les responsabilités et rôles du CSE.
 - Cadre historique de la SST, sources de droit utiles, mise en place CSSCT.
- 2.Commission santé-sécurité et conditions de travail (CSSCT)
 - Rôle et responsabilités de la CSSCT.
 - Composition, réunions, rôle des organismes institutionnels.

Jour 2

- 3.Les autres acteurs de la prévention
 - Rôles des différents acteurs de la prévention (internes et externes).
- 4.Repérer les risques de son entreprise
 - Identifier et évaluer les risques professionnels, DUEVRP

Jour 3

- 5.Missions d'enquête et d'inspection
 - Réaliser des missions d'enquête et d'inspection du CSE.
- 6.Analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles
 - Identifier les causes des accidents et maladies professionnelles.

Jour 4

- 7.Les risques particuliers
 - Identifier les risques spécifiques relevant du CSE (incendie, explosion chimique...).
- 8.Qualité de vie et conditions de travail & Prévention des RPS
 - Identifier les signes et facteurs de risques psychosociaux.

Jour 5

- 9.Travaux réalisés par des entreprises extérieures
 - Responsabilités en matière de santé et sécurité.
10. Information et formation à la sécurité
 - Communiquer efficacement les informations de sécurité.
11. Cas des salariés précaires (intérimaires, stagiaires, CDD)
 - Identifier les risques pour les salariés précaires.
12. Programme annuel de prévention
 - Participer au programme annuel de prévention des risques.

Méthodologie utilisée

- Partages d'expériences : séances interactives et collaboratives.
- Supports théoriques et pratiques : documentation et outils pédagogiques partagés via des plateformes en ligne.
- Exposés théoriques & Etudes de cas pratiques & Travail personnel et exercices à réaliser.

En partenariat avec IZQUAL



• PUBLIC VISÉ

Membres du Comité social et économique (CSE)

• PRÉREQUIS

Comprendre et parler le français

• LIEU DE FORMATION

Choix d'une salle adaptée

• FORMATEUR

Formateur confirmé.

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation via des exercices; des cas pratiques corrigés; des QCM; des quiz. Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.

• ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Un rendez-vous virtuel de découverte vous sera proposé pour comprendre vos attentes et besoins, et ainsi adapter votre parcours de formation.

Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;

Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter.

TARIFS

INTER (par personne) à partir de **1281 €** et sur devis

FORMATION DES ELUS (CSSCT/CSE)

Compétences développées / objectifs

- Décrire les responsabilités et les rôles du CSE et de la CSSCT en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- Analyser, évaluer et prévenir les risques professionnels, et mener des missions d'enquête et d'inspection.
- Contribuer activement à la communication et à l'élaboration du programme annuel de prévention des risques.

Programme de la formation

Jour 1

- 1.Contexte réglementaire de la santé-sécurité au sein du CSE
 - Identifier les responsabilités et rôles du CSE et CSSCT.
 - Cadre historique de la SST, sources de droit utiles, mise en place CSSCT.
- 2.Analyse des risques et document unique
 - Mise à jour et suivi des risques professionnels.

Jour 2

- 3.Missions d'enquête et d'inspection
 - Pratique des missions d'enquête et d'inspection.
- 4.Accidents du travail et maladies professionnelles
 - Actualisation des connaissances sur les causes et méthodes d'analyse

Jour 3

- 5.Prévention des risques psychosociaux (RPS)
 - Actualisation des stratégies de prévention des RPS.
- 6.Travaux par des entreprises extérieures et salariés précaires
 - Mise à jour des responsabilités et des pratiques sécuritaires.
- 7.Programme annuel de prévention
 - Élaboration et suivi du programme de prévention des risques.

Méthodologie utilisée

- Partages d'expériences : séances interactives et collaboratives.
- Supports théoriques et pratiques : documentation et outils pédagogiques partagés via des plateformes en ligne.
- Exposés théoriques & Etudes de cas pratiques & Travail personnel et exercices à réaliser.

En partenariat avec IZQUAL

S C I C
SAPIE



06 41 20 50 59

contact.prework@gmail.com

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

